



COMMUNIQUÉ – Berne, le 9 avril 2020

Covid-19 – Le Conseil fédéral ne doit pas oublier les proches aidants

La crise due au Coronavirus affecte aussi les proches aidants, parfois de manière dramatique. Dans ce contexte où la distanciation sociale et le semi-confinement sont la règle pour tous, les proches aidants se sentent encore plus seuls, ou sont empêchés de poursuivre leur engagement, ou ne bénéficient plus des services d'aide usuels. Les multiples élans de solidarité sont à saluer, mais le Conseil fédéral doit prendre maintenant des mesures en faveur des proches aidants.

Sur le terrain, les associations membres de la Communauté d'intérêts Proches aidants CIPA se battent chaque jour pour pouvoir maintenir les services d'aide aux proches aidants dans les familles aussi longtemps et aussi bien que possible. Elles ont à cœur de pouvoir offrir un soutien aux proches qui sont eux-mêmes dans l'incapacité de poursuivre leur engagement pour cause de maladie ou par manque de forces. L'un des objectifs est d'aider les proches à élaborer un plan B. C'est extrêmement difficile lorsque des structures de jour ou des institutions résidentielles sont fermées et que les proches doivent du jour au lendemain s'occuper d'un proche 24 heures sur 24.

Quand les aidants ne peuvent plus intervenir auprès des proches qui ne vivent pas sous le même toit, la question de leur remplacement est un défi. Dans toutes les organisations, on s'efforce de trouver des solutions rapidement et facilement organisées. De nouveaux services voient le jour, à savoir des services de courses, des visites ou de conseils à distance (par téléphone, par skype, des « chats »). Des collaborations sont recherchées avec les détaillants ou les banques dans le but résoudre les problèmes d'achat en ligne (les temps d'attente en ligne sont longs, les délais de livraison reportés face à la demande qui a explosé) ou les problèmes de liquidités. En raison de la pandémie et des mesures de confinement, les permanences téléphoniques des organisations ont vu leur utilisation exploser. Très rapidement, les différents sites internet ont été complétés avec des questions fréquemment posées et leurs réponses.

Parallèlement, de nombreuses communes organisent le grand élan de solidarité qui se manifeste, en particulier au sein des associations de jeunesse, sportives, etc. Les membres de la CIPA sont touchés que l'on n'oublie pas les proches aidants en cette période de crise et remercie tous les volontaires et les bénévoles. La plupart des associations relaient liens et adresses de ces aides locales, sur leur site internet ou par téléphone.

Au niveau politique, la CIPA formule cinq mesures à l'adresse du Conseil fédéral, afin de venir en aide aux proches aidants :

1. Distribution dès que possible de matériel de protection aux proches aidants (masques, gants, solution désinfectante).

2. En cas de fermeture des structures de jour ou des institutions résidentielles à la journée, extension du droit aux APG Corona pour les personnes professionnellement actives qui y ont recours pour leurs proches, quel que soit leur âge.
3. Extension de la durée maximale de séjour (3 mois) des migrant-e-s déjà engagées à domicile pour aider et qui vivent sous le même toit, à la condition que les personnes soient engagées à des conditions correctes, au tarif minimal et selon des conditions de travail conformes à la législation.
4. Ouverture de la contribution d'assistance AI aux personnes de la famille (époux, partenaire enregistré, parentèle en ligne directe) durant la pandémie.
5. Mise en vigueur sans délai de la Loi sur les proches aidants adoptée en décembre par le Parlement, juste après la fin du délai référendaire (9 avril). Cette loi prévoit l'extension du congé de 3 jours pour cause de maladie de proches, un nouveau congé de soins pour enfants gravement malades ou accidentés et une extension des bonifications d'assistance dans l'AVS.

C'est en conjuguant tous les efforts que le travail réalisé par les proches aidants pourra continuer d'être assuré auprès des personnes aidées.

Plus d'informations :

Pour les nouvelles offres et prestations de soutien liées à la pandémie de Coronavirus, les organisations et associations, ainsi que leurs permanences régionales, sont à même de renseigner.

Valérie Borioli Sandoz, Directrice du Secrétariat CIPA-IGAB, tél. 079 598 06 37, secretariat@cipa-igab.ch

Adrian Wüthrich, Président CIPA-IGAB, tél. 079 287 04 93